

Séance extraordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville, le jeudi 31 mars 2022 à 12h15.

ORDRE DU JOUR

- 1 OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 SERVICES MUNICIPAUX
 - 2.1 décrétant une dépense d'une somme de 22 365 150 \$ et un emprunt d'une somme de 3 365 150 \$ pour la construction d'un lien routier entre le parc industriel des Augustines et le port de Sandy-Beach
 - 2.2 maire suppléant et substitut du maire
- 3 QUESTIONS DU PUBLIC
 - durée maximale : 30 minutes;
 - chaque intervenant doit s'identifier;
 - le droit de parole de chacun est limité à 5 minutes maximum.



Isabelle Vézina
Greffière